

Il est précisé que les présentes Conditions Spécifiques d'Utilisation du Service de Paiement de Factures en Ligne s'appliquent en complément des Conditions Générales d'Abonnement consultables sur le site internet www.vini.pf.

Ainsi les Conditions Générales non contraires aux présentes demeurent pleinement applicables.

Toute transaction de paiement passée sur ce site suppose du Client son acceptation inconditionnelle et irrévocable de ces Conditions.

Article 1 – OBJET

Les Conditions Spécifiques d'Utilisation (CSU) régissent l'ensemble des transactions effectuées sur le Service de Paiement de Factures en Ligne de VINI (ci-après le « Service ») accessible depuis l'Espace Clients via le site internet www.vini.pf et précisent les droits et obligations des parties dans le cadre du Service.

Article 2 - DEFINITIONS

Dans les présentes CSU, les termes suivants ont le sens qui leur est donné dans cet article.

Client : Tout utilisateur du Service paiement de facture en ligne.

Ecran de paiement : Interface constituée de pages web permettant d'accéder en ligne à un ensemble de fonctionnalités permettant la gestion et la consultation du détail des factures des Clients.

VINIPASS : Code confidentiel associé automatiquement à chaque compte facturation et consultable directement sur la facture mensuelle.

Article 3 - DESCRIPTIF DU SERVICE

Chaque titulaire d'un compte de facturation dispose d'un VINIPASS qui lui permet d'accéder à un ensemble de services depuis l'Espace Clients via le site internet www.vini.pf et notamment au service de paiement de factures en ligne de VINI.

Chaque Client est responsable de l'utilisation de son VINIPASS, et ce, quel que soit le terminal utilisé. Le client a donc l'obligation et le plus grand intérêt à conserver secret son VINIPASS.

Le Service est un ensemble d'opérations dématérialisées mises à la disposition des Clients de VINI, leur permettant le règlement de leurs factures VINI. Ce règlement se fait par carte bancaire via le réseau Internet de manière sécurisée.

Article 4 - FONCTIONNEMENT DU SERVICE

Une fois que le Client accède à la page relative au Service, celui-ci peut indiquer le montant qu'il souhaite régler en l'inscrivant dans le champ prévu à cet effet depuis l'écran de paiement. Il est précisé que le montant total dû à la date de connexion est indiqué par défaut dans le champ précité.

Avant la validation de votre demande de paiement, vous pouvez à tout instant modifier votre écran de paiement et retourner au menu du service en appuyant sur « Annuler ».

Lorsque le Client a choisi le montant qu'il souhaite régler, il valide sa demande de paiement en cliquant sur « payer ».

Les délais de paiement prévus pour chaque facture devront être respectés par le Client. A défaut, les règles définies au sein des conditions générales des Services de base seront appliquées.

Article 5 - EXECUTION DU PAIEMENT

Les montants à régler mentionnés sur l'écran de paiement sont indiqués en Francs Pacifiques (XPF) toutes taxes comprises, et sont valables au moment de leur consultation par le Client.

Le règlement sera pris en compte immédiatement par le système de facturation de VINI. En cas d'indisponibilité de ce dernier, vous en serez informé et votre règlement ne sera pas pris en compte. Vous pourrez refaire votre demande de paiement.

Article 6 - MODALITES DE PAIEMENT

Pour régler votre facture par carte bancaire, vous choisissez le moyen de paiement parmi ceux proposés par VINI au niveau de l'écran de paiement (ex : Visa, MasterCard, Amex, ...).

Votre paiement par carte bancaire est géré par VINI qui offre un service de paiement entièrement sécurisé.

Vous garantissez disposer des autorisations éventuellement nécessaires pour utiliser le mode de paiement choisi, lors de la validation de votre demande de paiement.

Pour le paiement par carte bancaire, les dispositions relatives à l'utilisation frauduleuse du moyen de paiement prévues dans les conventions conclues entre le Client et l'émetteur de la carte et entre VINI et son établissement bancaire s'appliquent. Vous déclarez à cet effet, que vous êtes le titulaire légitime de la carte bancaire utilisée pour le paiement en ligne et que vous en assumez toutes les conséquences dans le cas contraire.

Article 7 - DUREE

Les présentes CSU s'appliquent pendant toute la durée de mise en ligne du Service. Ces clauses et conditions demeurent valables et opposables à tout Client ayant utilisé le Service nonobstant leur retrait ou suppression.

Article 8 - PROTECTION DES DONNEES PERSONNELLES

Vos données personnelles collectées afin de vous permettre l'accès au Service font l'objet d'un traitement automatisé par VINI et sont traitées dans le respect des dispositions de la Loi n° 2004-801 du 6 août 2004 relative à la protection des personnes physiques à l'égard des traitements de données à caractère personnel. En accédant au Service, vous acceptez que VINI ait accès à vos données à caractère personnel nécessaires à la gestion de votre commande.

Données Bancaires :

Les données bancaires transmises lors du paiement sont collectées et conservées par l'Océanienne de Services Bancaires (OSB) en sa qualité prestataire de service de paiement en ligne.

Article 9 - CONFIDENTIALITE ET SECURITE DES DONNEES

VINI prend toutes les mesures raisonnables visant à protéger vos données personnelles qu'il collecte contre toute perte, utilisation détournée, accès non autorisé, divulgation, altération ou destruction conformément à la Loi n° 2004-801 du 6 août 2004 relative à la protection des personnes physiques à l'égard des traitements de données à caractère personnel.

Cependant, VINI ne saurait offrir une garantie absolue de sécurité, dans la mesure où il ne maîtrise pas les risques liés au fonctionnement d'Internet.

VINI ne pourrait être tenu responsable en cas de dysfonctionnement du Service lié à un élément dont il n'aurait pas directement la maîtrise. Par ailleurs, la sécurité et la confidentialité de vos Données Bancaires recueillies en ligne est assurée par l'OSB.

Article 10 - OBLIGATIONS DU CLIENT

Le Client déclare être majeur et avoir la pleine capacité juridique lui permettant de s'engager au titre des présentes CSU.

Il passe sa commande conformément aux indications qui lui sont données sur le Site.

Il s'engage :

- A remplir le formulaire électronique en donnant l'ensemble des informations nécessaires, complètes et exactes. Les informations ainsi communiquées, par le Client, l'engagent et toute erreur dans les coordonnées relève de sa responsabilité exclusive.
- A n'émettre aucune action susceptible de porter atteinte, de quelque manière que ce soit, à VINI notamment, à ses plateformes techniques, son image et ses intérêts commerciaux.

- A utiliser le Service auquel il a souscrit, conformément à la réglementation en vigueur, et à l'usage pour lequel il a été conçu et commercialisé.
- A utiliser le Service de manière strictement personnelle et privée. La commercialisation du Service, sous quelque forme que ce soit, est strictement interdite.

Le Client déclare avoir connaissance de la nature du réseau internet et en particulier de ses performances techniques et des temps de réponse pour consulter, interroger ou transférer des informations.

Il est expressément informé que les contenus liés à Internet et reçus par lui le sont sous sa seule responsabilité, quel que soit le mode, notamment lors de la connexion Internet. Par conséquent, le Client assume l'entière responsabilité, tant civile que pénale, attachée à ces opérations.

Le règlement de factures via internet et aux moyens de paiement électronique requiert l'intervention de prestataires tiers de confiance tel que l'OSB et des organismes bancaires concernés, le Client reconnaît que ces prestataires et organismes bancaires peuvent commettre des défaillances dans les habilitations et validations des procédures de paiement et par conséquent, VINI décline toute responsabilité pour tous préjudices susceptibles de vous affecter et dont l'origine sera les système d'information et plateformes appartenant à l'OSB ou aux organismes bancaires concernés.

Article 11 - OBLIGATIONS ET LIMITES DE RESPONSABILITES DE VINI

VINI s'engage :

- A mettre en place tous les moyens nécessaires à la bonne marche du Service et au maintien de sa continuité et de sa qualité.
- A tout mettre en œuvre pour assurer un accès au Service 24h/24 et 7jours/7; sauf en cas de force majeure, de défaillances techniques momentanées ou de perturbations des réseaux.

Il est précisé que l'accès au Service sera automatiquement bloqué par VINI dans les cas suivant :

- Pour tout Client pendant environ une (1) heure à compter de chaque période de prélèvement (trois fois dans le mois) ;
- Pour les Clients en prélèvement automatique pendant une période correspondant au délai de réponse de la banque et d'intégration des données de VINI (à titre indicatif ce délai est d'environ six (6) jours ouvrés).

Cependant la responsabilité de VINI ne saurait être engagée si l'inexécution ou la mauvaise exécution du Service est imputable soit au Client, soit à des éventuelles pannes et interventions de maintenance nécessaires au bon fonctionnement du Service, au

prestataire tiers de confiance et organismes bancaires concernés ou à un cas de force majeure.

En outre VINI ne saurait en aucun cas être tenu :

- de réparer d'éventuels préjudices subis par le Client à l'occasion de l'utilisation frauduleuse de sa carte bancaire suite à une perte, vol ou manipulation quelconque.
- de réparer d'éventuels dommages indirects et/ou immatériels subis par le Client à l'occasion de l'utilisation du Service.

Article 12 - FORCE MAJEURE

VINI ne pourra être tenu pour responsable, ou considéré comme ayant failli aux présentes CSU, pour tout retard ou inexécution, lorsque la cause du retard ou de l'inexécution est liée à un cas de Force majeure telle que définie par la jurisprudence, notamment en cas d'attaque de pirates informatiques, d'indisponibilité de matériels, d'interruption, de suspension, de réduction ou des dérangements de l'électricité ou autres ou toutes interruptions de réseaux de télécommunications, à condition que le Client soit informée promptement du retard ou du manquement, de même que de la cause et du retard envisagé.

Article 13 - OPPOSABILITE DES ECHANGES ELECTRONIQUES

Les parties conviennent que les enregistrements des transactions et échanges électroniques sur les serveurs informatiques et/ou systèmes d'information de VINI ou de son partenaire l'OSB constituent la preuve des opérations effectuées par le Client et la justification de leur imputation au compte concerné dudit Client. Les parties reconnaissent et admettent que ces enregistrements (et leur reproduction sur tout support) ont force probante en justice.

Article 14 - MODIFICATION DES CONDITIONS PARTICULIERES D'UTILISATION

Toute modification des présentes CSU par VINI, se fera avec information du Client par tous moyens d'information, notamment à travers sa mise à jour sur le Site internet www.vini.pf et ce, sans encourir une quelconque responsabilité vis-à-vis de ses Clients.

Article 15 - INFORMATIONS / RECLAMATION

Pour toute demande d'information et/ou réclamation, vous êtes priés de contacter les centres d'appel au 39.50

Article 16 - LITIGES- DROIT APPLICABLE

Tout différend entre le Client et VINI, découlant des présentes CSU et qui ne pourra pas faire l'objet d'un règlement à l'amiable préalable, sera de la compétence exclusive du tribunal de commerce de Papeete. Les présentes Conditions d'Utilisation sont régies par le Droit Français.